



DIRECTION

Colonel Michel TELLANGER
Directeur Départemental Adjoint
Tél. : 02.28.09.81.60
Fax : 02.28.09.81.19

Le Président du conseil d'administration

à

Monsieur Emmanuel JOUBERT
Secrétaire du syndicat CFDT
12, rue Arago
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Monsieur le secrétaire,

Depuis plusieurs mois, suite à l'évolution des textes législatifs et réglementaires d'une part, et à la prise en compte des objectifs fixés par le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques approuvé par le préfet en 2012, d'autre part, de nombreuses dispositions ont été mises en œuvre au sein de notre établissement, fruit d'un travail de concertation et d'échanges très important avec les organisations représentatives des personnels.

Je suis conscient que des interrogations, voire des inquiétudes subsistent et sont exprimées par certains agents. Il nous appartient d'y répondre en toute clarté, et en toute transparence.

Parallèlement, des événements récents ont amené le Président du conseil d'administration du SDIS à engager une procédure disciplinaire à l'encontre de plusieurs agents pour des faits importants qui leurs sont reprochés. Je comprends leur mécontentement, mais comme vous le savez, je ne peux accepter les moyens d'expression qui ont été utilisés au centre de secours de Gouzé, bafouant ainsi toutes les règles d'expression démocratique et réglementaires et portant atteinte à l'image des sapeurs-pompiers dans leur ensemble.

Cependant, comme je vous l'ai affirmé à de nombreuses reprises depuis plusieurs années, je suis et je resterai attaché à un véritable dialogue social qui est le seul vecteur qui permette d'avancer en tenant compte au mieux des attentes, des inquiétudes et des interrogations des différents personnels, et en préservant l'intérêt de l'établissement et du service public.

C'est pourquoi, en plein accord avec le Président du conseil d'administration, j'ai décidé de réunir très prochainement toutes les organisations syndicales pour réaffirmer la position du SDIS sur le sujet évoqué ci-dessus, mais surtout pour partager et prioriser avec vous les chantiers qui nous attendent. Cette réunion se tiendra le **mardi 13 mai prochain à 17h00 dans la salle du Gesvres**, à la direction départementale. Je souhaite que chaque organisation syndicale soit représentée par deux de ses mandants.

Au préalable, je vous invite à m'adresser au plus tard pour le lundi matin 12 mai, toutes les questions ou les sujets que vous souhaitez aborder. Il va de soi, que je compte sur l'implication de chacun pour qu'auparavant la situation qui a consisté en la pose de banderoles et au marquage de véhicules de secours par certains sapeurs-pompiers prenne fin, en clair que les banderoles soient enlevées et les véhicules marqués au blanc d'Espagne soient nettoyés avant la fin de cette semaine.

Comptant sur votre présence à cette réunion de mardi prochain, et réaffirmant la volonté des élus et de l'état-major de poursuivre un véritable dialogue social, je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge du personnel,**

Hervé BOCHER